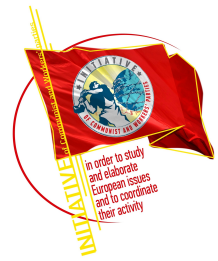




Union des **Révolutionnaires**  
**Communistes** de France



# **Le capitalisme s'attaque aux libertés fondamentales**

## **- 1ère partie : en Ukraine -**

### ***Déclaration de l'URCF***

L'URCF mène campagne depuis sa création pour accuser le capitalisme, incapable de satisfaire les besoins sociaux de la majorité de la population. Partant de ce constat, aucun problème global ne peut être satisfait dans le cadre des rapports de production capitalistes.

Le capitalisme, en crise structurelle profonde, de plus en plus pourrissant et parasitaire pour pérenniser son mode de production, prend des aspects de plus en plus liberticides. Cette politique de restriction continue des libertés démocratiques a ses racines sociales dans l'existence des monopoles, des États à leur service, dans la concurrence exacerbée qui entraîne conflits et guerres permanentes.

La politique de guerre de l'impérialisme (États-Unis, UE, France) pour un nouveau partage du monde se manifeste par les ingérences dans les affaires intérieures, les agressions contre d'autres États (Ukraine, Mali, Centrafrique, Libye, Syrie, Yemen...), par des campagnes de guerre des médias capitalistes contre les États rivaux, y compris en présentant la réaction la plus

extrême sous des couleurs démocratiques.

Dans ce cadre, les libertés démocratiques bourgeoises (« bourgeoises » en ce qu'elles ne remettent pas en cause le système d'exploitation et restent donc inhérentes au régime capitaliste) deviennent une contrainte pour le Capital dans la mise en œuvre de sa stratégie de recherche du profit maximum des monopoles. Sans véritable riposte de classe majeure de la classe ouvrière et de ses alliés, ces libertés sont de plus en plus restreintes, au stade de l'impérialisme, le fascisme visant, quant à lui, à interdire par la terreur, les emprisonnements, les assassinats, toute expression de la classe ouvrière.

En France, un projet dit de « sécurité » est en discussion au Parlement et constitue une menace claire pour les libertés fondamentales : liberté de correspondance, d'expression, respect de la vie privée, revêtant la forme d'un « Patriot Act » à la française. Nous y reviendrons dans un second article.

En Ukraine, il y a plus d'un an, le coup d'État de Maïdan regroupant nationalistes et

fascistes-nazis « *au nom de la démocratie et de la lutte contre les oligarques* », avec les ingérences et le soutien y compris en armes des impérialismes américains et des États de l'UE, a mis au pouvoir l'aile la plus belliciste et la plus réactionnaire, prête à en découdre avec la Russie capitaliste et à transformer son peuple en armée industrielle de réserve des États de l'UE.

Le caractère fasciste de la junte au pouvoir à Kiev a été confirmé par la guerre déclenchée contre la population ukrainienne russophone et les autres nationalités vivant à l'Est de l'Ukraine. Ces populations menacées, pour assurer leur droit à l'autodétermination, se sont organisées en Républiques populaires du Donetsk, de Lougansk.

La politique de la junte s'est traduite par un national-ethnisme mettant en avant les « *Ukrainiens de souche* » par la glorification des collaborateurs fascistes durant la seconde guerre mondiale, comme le groupe de Bandera, par les attaques armées contre les syndicalistes et communistes, par des pogroms antisémites.



## Union des Révolutionnaires Communistes de France



Dans le même temps, les mêmes oligarques depuis le renversement du socialisme continuent de s'accaparer les richesses produites par les travailleurs ukrainiens.

L'anticommunisme bestial est la référence du régime nationaliste fasciste, parce que le communisme a constitué et constituera la seule alternative au régime capitaliste.

Jeudi 9 avril, le Parlement de Kiev a voté des lois liberticides à l'encontre des communistes, lois qui ont leur inspiration dans le régime hitlérien, sous prétexte de « lois mémorielles ». C'est tout d'abord la condamnation des « régimes totalitaires, communiste et nazi », en Ukraine. Précaution hypocrite à usage extérieur, puisque un autre volet de la loi se propose de saluer « l'honneur et la mémoire des combattants pour l'indépendance de l'Ukraine au 20<sup>ème</sup> siècle », référence à « l'armée insurrectionnelle ukrainienne » de Bandera, auteur de crimes de guerre contre les Polonais, les Ukrainiens anti-fascistes et de massacres de juifs.

Cette armée fasciste a combattu aux côtés des nazis, puis ces derniers défaits, a continué la guerre contre l'Armée Rouge et l'URSS jusqu'au début des années 50.

La condamnation du nazisme n'est qu'un leurre pour exonérer le fascisme ukrainien des crimes perpétrés par les régimes hitlérien et fasciste, tandis que

les tenants du nazisme ukrainien contemporain (Pravy Sektor, Svoboda et une série de groupuscules) ont droit de défilé, de s'organiser et constituent la troupe de choc de la junte dans l'est ukrainien.

Seront interdits tous partis qui utiliseront les symboles communistes et défendront l'action des communistes et de l'URSS. À quelques jours de la victoire sur le fascisme permise avant tout par l'action de l'Armée Rouge, toute défense du régime soviétique tombera sous le coup de la loi.

Les villes, rues faisant référence au passé soviétique seront débaptisées, les statues détruites. L'hymne soviétique (dont la musique est celle de l'hymne russe) vaudra 5 ans de prison à ceux qui le joueront en public !

Le PC ukrainien, l'Union des communistes d'Ukraine sont clairement menacés d'interdiction.

Cette législation s'inspire des législatures des pays Baltes et de la Pologne en les aggravant. Elle a sa source dans la campagne de « *criminalisation du communisme* » initié par le Rapport Lindbläd, présenté et voté au conseil de l'Europe.

En effet, les États de l'UE, en proie à une crise structurelle du capitalisme qui suscite l'austérité, les privatisations, l'allongement du temps de travail et de carrière, veulent éteindre tout danger révolutionnaire de remise en

cause du système d'exploitation.

Le rapport Lindbläd exigeait des PC, pour garantir leur « *intégration au système démocratique* », qu'ils renient l'héritage de la Révolution démocratique bourgeoise de 1789-1793, d'Octobre 1917, de l'URSS, qu'ils condamnent le « stalinisme » et abandonnent les principes révolutionnaires de lutte de classe, de révolution et de dictature du prolétariat (pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés).

En somme, en criminalisant le communisme, l'UE vise à ce que les PC se renient ou s'adaptent à l'anticommunisme comme l'a fait le Parti de la Gauche européenne.

**L'URCF continuera de défendre les principes révolutionnaires du marxisme-léninisme, l'héritage d'Octobre 1917. Nul politicien bourgeois ne dictera notre conduite.**

**L'URCF condamne les lois liberticides et anticommunistes et agira pour que la condamnation soit forte dans l'opinion publique démocratique.**

**L'URCF réaffirme son soutien au droit à l'autodétermination incarné par les Républiques Populaires du Donetsk et de Lougansk. Enfin, nous exprimons notre totale solidarité dans l'épreuve avec les communistes d'Ukraine et tous les autres antifascistes.**

**URCF, le 12 avril 2015**